

COMITÉ RÉGIONAL DAUPHINÉ-SAVOIE de SCRABBLE

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 12 septembre 2015 à Voreppe

Représentants de clubs présents:

Denise Bau et Maryse Marin (Aix-les-Bains), Jean-Pierre Meneghetti (Cheminots), Colette Boudin (Noyarey), Paulette Chaponneau (Annecy et Meythet), Jean-Pierre Brelle (Annecy et Seynod), Marie-Louise Faure (Thonon), Josette Gontard (Seyssins), Chantal Lapatre (Valence-Chabeuil), Michel Mater (Voiron), Didier Schrive (SGLT et CA), André Lamoine et Léa Laurent (Chambéry Centre), Josette et Jean-Claude Devos (Mont-Blanc), Sylvie Guillemard (La Côte Saint-André), Jacqueline Arrandel (Evian), Josiane Pierrat (Grenoble Bajatière), Alphonse Tarantini (Gap)

Membres du bureau présents :

Alphonse Tarantini, Sylvie Guillemard, Vincente et Laurent Odier, Gisèle Rondot, Gérard Varlot, Didier Verdan (classique)
Excusé : Alain Mareschal

17 clubs représentés sur 30 (disparition du club F02, Chamonix, certains joueurs de ce club rejoignent le club voisin, Mont-Blanc)

clubs scolaires : [voir compte rendu de Sylvie Guillemard](#)

Ordre du jour :

Présentation (A. Tarantini)
Calendrier (tous)
Point financier (Laurent Odier)
Scrabble scolaire (Vincente Odier)
Questions diverses

Introduction

Le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée et souligne les points forts de la saison à venir :

- nouvelle édition de l' ODS et mise à jour de Duplitop
- élections fédérales en 2016 avec nouveau mode de scrutin responsabilisant les présidents de club
- élections au sein du comité. Il annonce qu'il se représentera avec la même équipe, qu'il souhaite étoffer d'un ou deux membres. L'assemblée générale aura lieu dans l'Isère, département le plus centralisé du comité, pour attirer le plus de membres possible (probablement Noyarey, à confirmer) le 26 juin 2016
- Il apprécie cette journée pour le dialogue avec les clubs et souligne qu'il désirerait poursuivre ce dialogue lors des assemblées générales des clubs. Il incite donc les clubs à inviter le président, qui pourra déléguer un membre du bureau, ne serait-ce que pour répondre aux questions concernant le fonctionnement du comité.

Calendrier (voir calendrier mis à jour sur le site du comité, onglet Calendrier)

-compétitions décentralisées

rappel : les redevances de toutes les compétitions décentralisées (phases, vermeils...) sont à envoyer au trésorier du comité (Laurent Odier), ainsi que toutes les redevances comité des autres manifestations.

. Interclubs

La phase qualificative des interclubs (20 mars 2016) aura lieu à Champagnier.

-compétitions locales

Le Président rappelle que les clubs doivent l'informer dès que possible de la date des manifestations qu'ils désirent organiser, en tenant compte du calendrier déjà affiché sur le site. Ils doivent également en informer Alain Mareschal pour publication sur le site le plus rapidement possible.

. Championnat régional du Lyonnais (14 février). Comme l'an dernier, vacances scolaires et festival de Biarritz vont diminuer l'effectif d'arbitres ...Le président va contacter Marie-France Malfois, présidente du comité lyonnais, pour essayer de mieux coordonner les dates des manifestations des 2 comités

. Championnat régional (La Côte-Saint-André)

Date pas encore connue, probablement le 17 janvier

. Un tournoi classique à Annecy le 20 septembre, initiative de Jean-Pierre Brelle.

. Le TH2 de Saint-Jean de Moirans, organisé en 2014 sous l'égide du club des Cheminots, fut un franc succès. Il devient cette année un TH3 (6 décembre)

. Championnat scolaire

Difficile de trouver une date dans un calendrier très chargé et avant le championnat de France (15 avril)... dates retenues : 6 ou 13 mars (finale du concours des écoles le matin, championnat régional l'après-midi). Lieu : Voreppe, à confirmer.

. Assemblée générale (avec élection du bureau) et championnat régional en paires le 26 juin à Noyarey (lieu à confirmer)

Redevances : pas de changement, voir sur site, onglet Comité →Documents divers→Redevances

Point financier (Laurent Odier)

Après un bref rappel du bilan financier présenté lors de l'AG du 28 juin 2015, Laurent propose les décisions retenues par le bureau :

Défraiements

identiques à l'an dernier, sauf championnats du monde, augmentés

– Interclubs France 2015 : 30€ par joueur

– Interclubs Europe 2014 : enveloppe globale de 200€

- Championnat du monde 2016 (Maroc) : maximum 2000 € (maximum 200€ par senior, 250€ par jeune), pour tous les scrabbleurs sélectionnés, duplicate et classique

Excédents

Reconduction de la plupart des décisions 2014 soit:

– Aide aux clubs pour achat ordinateur 250€ (3 ordinateurs achetés en 2015)

– Phases qualificatives : prise en charge de la redevance (5€) des personnes qualifiées lors des phases précédentes

– enveloppe pour déplacements championnat de France scolaire et finale du concours des écoles à Paris : 3000€

– affiliation des clubs scolaires 20€ (22 clubs)

– bulletins et feuilles de route aux clubs organisateurs de compétitions décentralisées.

– Dotation aux clubs : comme à chaque changement d' ODS, un exemplaire a été donné à chaque club civil. Le Président en a commandé en grande quantité au supermarché Leclerc de Gap, ce qui revient à 27€ l'exemplaire (contre 30 en librairie...et à Promolettres). Il propose de vendre ceux restants à ce prix.

De plus, la Fédération proposant à chaque club la mise à jour d'un dongle à 20€ (au lieu de 40€), le bureau propose de prendre en charge ces 20€ pour chaque club.

En pratique, lorsque le club remplira la fiche de demande de mise à jour, il ne faudra pas joindre de chèque (indiquer sur le formulaire "*pris en charge par le Comité*"), Laurent

enverra un chèque pour tous les dongles du comité. Nous attendons l'accord de Promolettres avant d'en informer chaque club.

Défraiements et dotations aux clubs (47€ par club) sont adoptés à l'unanimité.

A propos de dotation, Jean-Pierre Brelle indique qu'il serait bien d'offrir Duplitop aux nouveaux clubs, le bureau y réfléchit (mais sous forme de convention).

Scrabble scolaire (Vincente Odier)

Vincente insiste sur le concours des écoles, et souhaite que chaque club contacte au moins un établissement scolaire pour organiser ce concours.

Ce concours ne prend qu'une demi-heure aux élèves (voir un exemple en annexe) et est vite corrigé, soit par l'enseignant, soit par un scrabbleur. Les meilleurs élèves feront ensuite une partie en 10 coups (préparée par la Fédération), ce qui permet de sélectionner les (environ) 5% meilleurs pour la finale régionale.

Voir tous les détails sur le site de la Fédé, onglet Jeunes → le concours de Scrabble scolaire.

Rappel des coordonnées de Vincente : tél 04 76 50 65 26

mél vincente.odier@aliceadsl.fr

N'hésitez pas à la contacter pour tout renseignement, et à lui communiquer les coordonnées des enseignants ou directeurs d'établissements scolaires intéressés ou, à l'inverse, communiquer à ces derniers les coordonnées de Vincente.

Questions diverses

- Jean-Pierre Brelle nous signale que quelques personnes non licenciées se sont inscrites au TH classique d'Annecy le 20 septembre. Le règlement du Scrabble classique prévoit pour ces personnes une "licence jour" de 5€. Il a oublié de le spécifier sur l'annonce, et pense qu'il serait malvenu de réclamer cette somme en plus de l'inscription (10€). Après discussion, nous avons opté pour que le comité prenne en charge 3€ de cette somme, et le club d'Annecy 2€. (mesure exceptionnelle)

- André Lamoine, président du club de Chambéry centre, va participer au séminaire des présidents de clubs le 15 octobre à Paris. Il demande le remboursement de son trajet. Accepté, et il fera un compte-rendu de sa journée.

Les débats furent très animés à propos des clubs acceptant des joueurs sans licence et de l'utilité du concours des écoles pour découvrir de nouveaux scrabbleurs...

12h30 fin de cette réunion, repas pris en commun avant la réunion Scrabble scolaire.

Important : la date du prochain CA a déjà été retenue, ce sera le samedi 17 septembre 2016